

Pathologies infectieuses : prévention, vaccination et traitement

➤ RESPONSABLES DE LA FORMATION

Pr Agnès GAUTHERET-DEJEAN

agnes.gautheret@aphp.fr

Pr Alban LE MONNIER

alban.le-monnier@universite-paris-saclay.fr

➤ NATURE DU DIPLÔME

Diplôme Inter-Universitaire - Formation continue



Certification ISO 9001, 2015

Nombre maximum d'admis à suivre la formation : **30**

Nombre minimum d'admis à suivre la formation : **10**

➤ RATTACHEMENT - LIEU DES ENSEIGNEMENTS

**Faculté de Pharmacie
Université Paris-Saclay**

5, rue Jean-Baptiste Clément
92290 CHATENAY-MALABRY



pharmacie.universite-paris-saclay.fr

Standard : 01 46 83 57 01

Les inscriptions se font alternativement à l'Université Paris-Saclay et l'Université de Paris. **Pour 2020-2021, elles auront lieu auprès du service Formation Continue de Paris-Saclay.**

➤ NIVEAU INITIAL DE FORMATION OBLIGATOIRE

- Pharmaciens (diplômes français ou étranger)
- Pharmaciens titulaires ou adjoint d'officine, pharmaciens hospitaliers, pharmaciens industriels/répartiteur et internes dans les filières pharmaceutiques
- Biologistes médicaux libéraux ou hospitaliers (diplôme français et/ou étranger) et internes inscrits au DES de biologie médicale
- Autres professionnels de santé : médecins spécialistes en médecine générale et autres médecins spécialistes, sages-femmes, chirurgiens-dentistes et autres professionnels de santé (diplômés depuis plus de 3 ans)

➤ INSCRIPTION

Inscription prévisionnelle à partir de : juin / juillet 2020

PRÉSENTATION

CONTEXTE

Cet enseignement se place dans le contexte des recommandations pour le bon usage des anti-infectieux et de nouveaux plans d'actions à l'échelle nationale et internationale pour la lutte contre l'émergence et la diffusion de la résistance aux anti-infectieux susceptible de conduire à des impasses thérapeutiques et de la vente à l'officine d'auto-tests pour le dépistage rapide des infections.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vise à remettre à niveau et renforcer les connaissances sur les agents infectieux, les anti-infectieux et les pathologies infectieuses d'origine bactériennes, virales, parasitaires ou fongiques afin de maîtriser les stratégies de leur prévention et de leur traitement et de former les professionnels santé, notamment à l'officine, aux premiers conseils à donner aux patients. Seront présentées les données actuelles, en développant plus particulièrement les moyens de prévention, les vaccinations et les thérapeutiques anti-infectieuses disponibles. Des ateliers pratiques formeront les participants notamment à l'utilisation et à la délivrance des autotests liés aux pathologies infectieuses disponibles en officine.

Pathologies infectieuses : prévention, vaccination et traitement

ORGANISATION

ORGANISATION GÉNÉRALE

L'enseignement de 94h est organisé en présentiel et dure 8 mois à partir d'octobre (examen en mai), à raison d'un module de 2 jours consécutifs tous les mois.

PROGRAMME

- **MODULE 1** : a pour objectif principal le rappel des données générales qui seront utiles pour suivre les autres modules sur les agents infectieux (bactériens, viraux, parasitaires et fongiques), les anti-infectieux (classification, structure, cibles et mécanismes d'action, spectre et éléments de PK/PD) et la prévention basée sur l'immunisation active ou passive.

- **MODULE 2** : a pour objectif de présenter les éléments de prévention et de traitement des principales infections (bactériennes, virales, parasitaires et fongiques). Les enseignements seront déclinés sur une trame commune abordant la sémiologie infectieuse, la prévention notamment vaccinale quand elle existe et les bases de la prise en charge thérapeutique selon l'organe touché (ORL, cutanéomuqueuses, digestives et hépatiques, urinaires, sexuellement transmissibles) ou le terrain (femme enceinte, voyageur, lié au risque animal). Les différents autotests ayant trait à l'infectiologie et vendus à l'officine seront présentés au cours d'ateliers de démonstration.

- **MODULE 3** : a pour objectif de sensibiliser sur les nouveaux risques qu'ils soient liés au contact des animaux ou à un séjour dans un pays à risque, en ciblant les conseils simples en termes de mesures prophylactiques pour prévenir les risques de zoonose ou de pathologie infectieuses tropicales (lutte antivectorielle, chimio-prophylaxie et vaccination avant un voyage ou au retour d'une zone d'endémie, ...). Ce 3e module aura également pour objectif de faire le point sur les mesures générales d'hygiène et de prévention (isolement septique, dépistages et contrôles de l'environnement pour les patients les plus à risque) et la description des systèmes de veille et de surveillance de l'émergence de nouveaux risques infectieux (viroses émergentes, bactéries multirésistantes liée au mésusage des antibiotiques) et de présenter les mesures et objectifs des différents plans interministériels visant au bon usage des anti-infectieux tout particulièrement en ville et donc à l'officine.

MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

La formation est validée sur la base des éléments suivants :

- Obligation d'assiduité
- Examen final de 2h en mai

INSCRIPTIONS ET TARIFS

FRAIS DE FORMATION

1 300 €*

*Pour les internes en pharmacie ou médecine :*650 €*
▼

*Auprès du Service de Formation Continue,
Faculté de Pharmacie - Université PARIS-SACLAY
Sophie PARUSSOLO & Dina DA SILVA
01 46 83 56 49 / 52 56
sophie.parussolo@universite-paris-saclay.fr
dina.da-silva@universite-paris-saclay.fr*

*Possibilités de financement : OPCA 2I,
Actalians, Pôle Emploi, employeur...*

***Toute demande est à effectuer par le
candidat lui-même en se connectant sur le
site concerné.***

FRAIS UNIVERSITAIRES

380 €*
▼

*Auprès du Service de la Scolarité,
Faculté de Pharmacie - Université PARIS-SACLAY
Nadine ROBETTE - 01 46 83 53 44
nadine.robette@universite-paris-saclay.fr*

**à titre indicatif. Les tarifs pourront être amenés à évoluer.
Les tarifs ne sont pas assujettis à la TVA*